

## Notes de la séance de la Commission d'établissement de Beaulieu

**Lundi 20 novembre 2017 à 20h00 de 20h à 21h45**

### Collège de Beaulieu

<b>Parents :</b>	Mmes Magali <b>Brühlart</b> , Carole <b>Masliyah Vernez</b> , Carla <b>Rebello Da Silva Ferreira</b> , Aude <b>Zurbuchen</b> , Csilla <b>Vittoz</b> M. Yves <b>Steiner</b>
<b>Professionnel-le-s :</b>	Mmes Emmanuelle <b>Wolff</b> , Bénédicte <b>Graz</b> , Béatrice <b>Maurer</b> , Valérie <b>Nardin Baur</b> , Tatiana <b>Petter</b> , Jacklynn <b>Puyol</b>
<b>Organisations :</b>	Mmes Sylvie <b>Favre Truffer</b> (Droit de Cité), Amélie <b>Junod</b> , Association des parents d'élèves (Apé), Juliette <b>Bauer</b> (Centre d'animation Cité-Vallon) M. Théodore <b>Hartmann</b> (Maison de quartier de la Pontaise)
<b>Autorités politiques :</b>	Mme Sandrine <b>Schlienger</b> M. Eric <b>Bettens</b>
<b>Excusé-e-s (en congé) :</b>	Mmes Léa <b>Isnard</b> , Elisabeth <b>Tanghe</b>
<b>Voix consultative :</b>	Danielle <b>Zombath</b>
<b>Absent-e-s :</b>	-

### Ordre du jour

1. Accueil et Adoption du PV de la séance du lundi 25 septembre 2017 et du présent OJ
2. Elections - démissions –admissions – présentation et recrutement
3. Administration : fiches et coordonnées bancaires
4. Café école-parents : compte-rendu et bilan budget
5. Projet de ballade ludique : présentation du budget
6. Projet de Règlement d'établissement : information sur les critères et mode de sélection et budget
7. Budget 2017 et prévision 2018
8. Questions et divers

#### 1. **Accueil et Adoption du PV de la séance du lundi 25 septembre 2017 et du présent OJ.**

Accueil d'un parent (Son nom ??).

Modification du statut de Danielle Zombath dans la liste de présence, en tant que voix consultative.

Le PV du 25.09.17 ainsi que l'OJ de ce jour sont adoptés.

N.B. : Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



## **2. Elections - démissions –admissions – présentation et recrutement**

Accueil de Mme Juliette Bauer dans le quart associatif. Elle représente le Centre d'animation de Cité- Vallon.

Absences pour congé maternité : Mesdames Léa Isnard et Elisabeth Tanghe.

Annonce de la démission de Mme Emmanuelle Wolff. M. Denis Kart, enseignant au collège de la Barre, s'est proposé pour la remplacer.

La question se pose de savoir qui représentera le quart professionnel aux séances du conseil des établissements.

## **3. Administration : fiches et coordonnées bancaires**

Distribution des dernières fiches à remplir pour recevoir le défraiement (????)

## **4. Café école-parents : compte-rendu et bilan budget**

Un compte rendu exhaustif sera fait lors de la prochaine séance de la Commission.

## **5. Projet de ballade ludique : présentation du budget**

La ballade ludique aura lieu les 2 ou 9 juin 2018, le 9 étant une date de réserve. Elle débutera à 14h30.

Deux intervenants potentiels ont été proposés dont Dave Luthi.

La participation est estimée à 300 personnes. Il faudrait former une quinzaine d'assistants sur le concept de la ballade ludique et des postes.

Concernant le budget, il faut trouver fr. 1400.-.

Des questions pratiques sont relevées : les sacs dans lesquels les participants transporteront leur goûter, avertir la police municipale de l'événement, certains municipaux pourraient être intéressés.

Différentes idées sont émises :

- pérenniser annuellement la ballade
- trouver un sponsor pour des petits sacs qui contiendront le goûter
- mettre une crousille pour faire payer le sirop 10 centimes
- proposer du vin de la ville de Lausanne
- avoir un Logo (Denis Kormann, illustrateur lausannois ?)
- les élèves fabriqueraient un badge, une médaille
- se mettre d'accord sur un chant que les enfants participant à la ballade chanteraient.

Discussion animée autour du contenu du sac et de ce qui sera offert à l'arrivée. Il faudrait trouver un équilibre entre « sain » et « festif », comme par exemple une bouteille d'eau, une pomme et des biscuits sans sucre, type *Darvida* dans le sac et un verre de sirop et quelques bonbons à l'arrivée (bar à sirop et bonbons).

## **6. Projet de Règlement d'établissement : information sur les critères et mode de sélection et budget**

Cinq classes ont participé au concours d'illustration du Règlement d'établissement.

Différentes explications à ce faible succès : fin d'année chargée, le concours a eu lieu avant l'arrivée du document officiel.



Nous évaluons les cinq projets et c'est le D « plastifié » qui remporte la première place. Nous décidons d'offrir un bon (Payot) de fr. 100.- à la classe gagnante ainsi qu'une babiole. Les quatre autres classes participantes recevront également des babioles, tout cela accompagné d'une lettre de félicitations adressée à chacune.

#### **7. Budget 2017 et prévision 2018**

Les dépenses sont réparties comme suit : fr. 200.- pour le Règlement d'établissement, fr. 310.- pour les cafés parents, soit un total de fr. 510.--.

Il reste donc fr. 440.- à dépenser en prévision de la ballade ludique (eau, biscuits, sirop, denrées qui pourront être conservées au collège de la Barre en accord avec le concierge, Monsieur Diaco).

Les dates des prochaines commissions sont : 22.01 (à la Maison de quartier de la Pontaise), 12.03, 07.05.

#### **8. Divers**

Danielle Zombath a été approchée par des parents d'élèves concernant la sécurité routière à l'avenue Gindroz. Elle a fait venir quelqu'un de la sécurité routière. Il n'est pas possible de modifier l'espace, mais il est possible de supprimer une place de parc, ce qui permettrait plus de visibilité. Des parents vont écrire à la Municipalité et à la Commission pour appuyer la demande.

Csilla Vittoz demande quel sera le thème du Comité des élèves. Comme ils se réunissent cette semaine pour la première fois, il n'a pas encore été déterminé.

**Conclusion de la séance à 21h45**, suivie d'un apéritif de fin d'année fort sympathique.

Lausanne, février 2018/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 fax 021 315 60 04 cet@lausanne.ch
---